

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Procès-verbal
Conseil municipal du 4 avril 2023 à 20h30

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Yves Loir, Adjoints, Guillaume Chapet, Martine Melet, Catherine Ceraudo, Catherine Ballay, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Thomas Bonfils, Gabriel Massart, et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absents excusés :

Jean Pierre Girard donne pouvoir à Thierry Masson
Laëtitia Lepaisant donne pouvoir à Guillaume Chapet
Titouan Poncelin de Raucourt

Secrétaire : Christine Groetzinger

Approbation du procès-verbal du 07/03/2023

Invité : association : Villiers social Club présentation du café associatif

DELIBERATIONS :

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2023

Monsieur le présente le budget COMMUNE élaboré par la commission finances :

		BUDGET 2023	
SECTION	FONCTIONNEMENT		
Compte	Désignation	Dépense	Recette
023	Virement à la section investissement	275000.00	
60611	Eau et assainissement	5000.00	
60612	Energie - électricité	54000.00	
60618	Autres fournitures non stockables	1000.00	
60621	Combustibles	500.00	
60622	Carburants	4000.00	
60631	Fournitures d'entretien	1000.00	
60632	Fournitures de petit équipement	3000.00	
60633	Fournitures de voirie	250.00	
60636	Vêtements de travail	500.00	
6064	Fournitures administratives	2000.00	
6068	Autres matières et fournitures	1000.00	
611	Contrats de prestations de service	5000.00	
6 13	Locations	1000.00	
615 221	Entretien et réparations bâtiments	5000.00	
615 228	Autres bâtiments	6000.00	

615 231	Entretien et réparations voiries	47772.00	
615 232	Entretien et réparation de réseaux	1500.00	
61 551	Matériel roulant	6000.00	
6156	Maintenance	12000.00	
6 161	Assurances multirisques	4500.00	
6168	Autres Primes d'assurance	3000.00	
617	Etude et recherche	1000.00	
618	Documentation générale et technique	1000.00	
6218	Autre personnel extérieur	7000.00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5000.00	
623	Publicités, publications, relations publiques	11000.00	
625	Déplacements et missions	2000.00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	8000.00	
627	Services bancaires et assimilés	100.00	
6281	Concours divers (cotisations)	700.00	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	2250.00	
635	Impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	2200.00	
6411	Personnel titulaire	99750.00	
6413	Personnel non titulaire	27006.00	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	54600.00	
6470	Autres charges sociales		
65311	Indemnités de fonction	36652.00	
65313	Cotisations de retraite	1600.00	
65315	Formation	350.00	
6553	Service d'incendie	10000.00	
65568	Autres contributions	137000.00	
657362	CCAS	9000.00	
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	7000.00	
6588	Autres	2.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6462.00	
681	Dotations aux amortissements opération d'ordre	100.00	
7391172	Dégrèvement de la taxe d'habitation sur logements vacants	2500.00	
739221	FNGIR	142017.00	
7392221	Fonds de péréquations ressources communales et intercommunales	15426.00	
681	Opération d'ordre – dotation amortissements	3534.72	
002	Résultat de fonctionnement reporté		482972.74
70128	Autres taxes redevances d'eau		400.00
70311	Concession dans les cimetières		1000.00
7032	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		532.00
70388	Autres redevances et recettes diverses		280.00
7066	Service civique		220.00
70688	Autre prestation		13680.00

73111	Taxe foncière et taxe d'habitation		378452.00
73123	Taxe com addit/droits mutation		27382.00
73211	Attribution de compensation		200258.00
73223	Fds depart dmtto pour com – 5000h		24878.00
73143	Redevances des mines		1487.00
74111	Dotations forfaitaire		45677.00
7478	Participations aux autres organismes		6500.00
74836	Dotations de compensation relatives à la taxe professionnelle – syndicale		700.00
74834	État – compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		2030.00
7488	Autres attributions et participations		7000.00
752	Revenus des immeubles		40000.00
756	Libéralités reçues		10000.00
7588	Autres produits divers de gestion courante		3000.00
	TOTAUX	1032271.72	1246448.74
SECTION	INVESTISSEMENT		
Compte	Désignations		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	18498.52	
203	Frais études	25000.00	
1641	Emprunt	36810.00	59000.00
2051	Concessions et droits similaires	3200.00	
2111	Terrains nus	56000.00	
2116	Cimetière	16000.00	
212	Agencements et aménagements de terrain	4000.00	
2131	Bâtiments publics	100000.00	
2135	Installations générales, agencements et aménagements	17026.72	
2151	Réseaux de voirie	27789.00	
2152	Installations de voirie	38100.00	
21538	Autres réseaux	10328.00	
2157	Matériel et outillage technique	17781.00	
2158	Autres installations, matériel et outillage	107000.00	
2182	Matériel de transport	5200.00	
2183	Matériel informatique	1500.00	
21	Virement de la section de fonctionnement		275000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		18498.52
10222	FCTVA		15000.00
10226	Taxe d'aménagement		2000.00
1318	Autres		61000.00
1322	Région		17700.00
1323	Département		13500.00
13251	Subv non transférables gfp de rattachement		5000.00
1328	Autres subventions d'investissement		14000.00
28041582	Amortissements opération d'ordre		3534.72
	TOTAUX	484233.24	484233.24

Le conseil approuve à l'unanimité et une abstention.

BUDGET PRIMITIF 2023 EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le présente les budgets EAU et ASSAINISSEMENT élaborés par la commission finances

EAU			
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Amortissements (6811)	20679.83	Excédent Fonctionnement reporté (002)	47644.81
Entretien (Clôture station de pompage) (61528)	23469.57	QP de subv. / investiss. (777)	1594.67
Publicités (623)		Autres taxes et redevances (70128)	28000.00
Vir. à la section Investiss. (023)	30000.00		
Intérêts / emprunt (66111)	2600.00	Subvention d'exploitation (74)	
ICNE 66112	440.08		
Charges diverses de la gestion courante 658	50.00		
Total	77239.48	Total	77239.48
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Frais d'études (Géolocalisation) (203)	5000.00	(1068)	50419.37
Travaux - Provision (2158) canalisation)	57088.16	Amortissements (28158)	17400.14
Deficit reporté 001	50419.37	2803	3279.69
Emprunt Agence de l'eau+ cdc (1641)	17000.00	Vir. de la section fonctionnement (021)	30000.00
QP de subv. / investiss. (1391)	1594.67	131	30003.00
Total	131102.20	Total	131102.20

Vote à l'unanimité et une abstention.

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Amortissements (6811)	8555.68	Excédent 2020 Fonct (002)	298449.83
Divers - SATESE (618)	10926.80	Autres taxes et redevances (70128)	30000.00
Vir. à la section Investiss. (023) (61523) Entretien des réseaux	305000.00	Subvention d'exploitation (74)	682.65
611 Sous-traitance générale	2500.00		
618 Divers	2100.00		
	50.00		
Total	329132.48	Total	329132.48

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Immobilisations corporelles (2158)	153258.85	Excédent 2020 Inves. (001)	25669.53
Dépenses imprévues (020)		Amortissements Mat. (28158)	8441.29
			2813 114.39
Intallations, matériel et outillage techniques station épuration 2315	185966.36	Vir. de la section de fonctionnement (021)	305000.00
Total	339225.21	Total	339225.21

Vote à l'unanimité et une abstention.**Vote des taxes**

Monsieur le maire rappelle que ces taxes sont : La taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non-bâti

Les pré requis à la décision :

- A) La capacité d'autofinancement de Villiers sous Grez, à ce jour est faible du fait de la consommation énergétique.
- B) Un apport en numéraire permet un coefficient de 3 d'obtention de subvention.
- C) L'amélioration et transformation des services aux administrés passeront obligatoirement par des couts sur lesquels il devra y avoir des recettes en face.
- D) Il y a eu l'augmentation des taxes l'année dernière comme suit (de 3%)
 - pour la taxe foncière sur le bâti un taux d'imposition de 35.27%
 - pour la taxe foncière sur le non bâti un taux d'imposition 48.29%
 - Une réduction ou annulation de la taxe d'habitation pour certains ménages.
 - Une augmentation de la base 2023 de 7.1%

Monsieur le maire propose une augmentation/ou le maintien des taux de l'année précédente et le vote du taux de la taxe d'habitations pour les résidences secondaires.

Les membres du Conseil municipal votent, à unanimité, le maintien des taux suivants :

-Taxe foncière sur le bâti : 35.27 %

- Taxe foncière sur le non bâti : 48.29 %

Décident le taux :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9.67 %

Numérotation rue René Lefebvre

Les administrés au 55 rue René Lefebvre rencontrent des soucis d'adressage.

Il convient d'attribuer une numérotation pour les deux habitations situées 55 rue René Lefebvre.

La parcelle ZE n°484 et 486 sera numérotée 55 bis rue René Lefebvre.

La parcelle ZE n°485 et 487 sera numérotée 55 rue René Lefebvre.

Le Conseil municipal de Villiers-sous-Grez attribue, unanimité, cette numérotation.

Projet autour de l'enfance

Une institutrice souhaite au travers de son association « des couches aux cahiers faire des activités le soir et le mercredi pour les enfants dans la salle des jeunes.

Monsieur le maire demande aux conseillers de se prononcer.

Les membres après discussion décident, à l'unanimité, le prêt de la salle pour une somme de 20€ par mois.

Devis réfection des routes

A la demande des Villarons de procéder à la réfection des rues et routes communales, nous ouvrons les crédits au budget d'une somme conséquente en entretien de voirie. Monsieur le maire ayant demandé une subvention du département sur le devis Wiame, il est demandé au conseil de se prononcer :

Le devis s'élève à 47772 € TTC.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, cette réfection et valide ce devis.

Modalités et répartition des charges 3 rue de Larchant

À la suite de la réunion du dimanche 2 avril et **présentation de ce jour**, il a été décidé :

- Qu'une réunion mensuelle se ferait en mairie avec l'association et le voisinage
- Qu'aucune sonorisation sera faite autre que musique de fond
- Qu'une période teste jusqu'à fin septembre serait accordée
- Privilégier les villarons

Proposition d'un loyer et des charges du 3 rue de larchant (Electricité / gaz) durant la période test. Le bail **précaire sera d'un loyer de 200€ par mois + 200 € de provision pour charges, au réel, sur l'ensemble du bâtiment.**

Le conseil vote à l'unanimité.

Plume tambour

Suite à une demande répétitive de la personne auto-entrepreneuse demande la possibilité de facturer sa prestation de 400€ TTC par exemplaire du plume tambour.

Mr le maire demande au conseil son avis

Le conseil décide de repousser son vote au prochain Conseil municipal.

Garage de Villiers

Monsieur le maire présente le dossier réalisé par le cabinet 5/5 sur la conversion du garage de Villiers en local des services techniques. Le total des coûts d'achat et de réhabilitation s'élève à 644 400€, le montant des subventions possibles (espérées) est de 341 600€ et le reste à charge pour la commune est donc de 302 800 €. La vente de la grange des services techniques a été estimée à 140 000€, le reste à charge net serait de 162 800€ HT plus une avance de TVA d'environ 70 000€.

L'objectif de ce projet était de faire une opération neutre sur le HT puisque ce projet n'a pas été validé parmi les projets prioritaires par les Villarons lors de la consultation citoyenne.

Monsieur le maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil vote :

Contre l'acquisition : 12 voix
Abstention : 2 voix
Pour l'acquisition : 0 voix

- **Acquisition de terrains**

Monsieur le maire présente la liste des parcelles concernées pour l'acquisition votée par le Conseil municipal des parcelles suivantes appartenant à Madame Menin :

Section	N°	Adresse ou lieu-dit	Contenance
A	895	LES ROUILLERES	27 a 90 ca
AB	166	VILLIERS SOUS GREZ	09 a 75 ca
AC	40	LE ROCHER SAINT ETIENNE	49 a 90 ca
AC	54	LE ROCHER SAINT ETIENNE	13 a 46 ca
B	557	PIQUE MOUCHE	28 a 88 ca
B	558	PIQUE MOUCHE	05 a 30 ca
C	1072	LE CHEMIN DE TRAMAINVILLE	44 a 81 ca
E	476	GRATTE MONTIGNE	05 a 65 ca
E	478	GRATTE MONTIGNE	06 a 60 ca
E	479	GRATTE MONTIGNE	03 a 70 ca

Contenance totale 01 ha 95 a 95 ca

Le prix de cette acquisition s'élève à : 52.000,00€. Ce prix ne comprend pas le montant des honoraires de négociation dus par l'acquéreur à l'agence « GUY HOQUET FONTAINEBLEAU" située 12, Rue de France 77300 FONTAINEBLEAU, titulaire d'un mandat donné par le vendeur sous le numéro 283, s'élevant à la somme de QUATRE MILLE TROIS CENT EUROS (4.300,00 €), toutes taxes comprises. Ainsi que le montant des frais d'actes de vente s'élève à CINQ MILLE DEUX CENT TRENTE EUROS (5.230,00 €).

Cette acquisition a été budgétée ainsi que les frais.

Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer les actes d'achat et de déposer un dossier de demande de subvention au Département au titre du Fonds d'Equipement Rural.

Les membres votent à : unanimité.

- Demande d'employées d'avoir la possibilité de location du foyer au même régime que les habitants, le conseil municipal vote :

Contre :

Abstention :

Pour : unanimité

Informations

Contrat orchestre ile de France a droit à la recette intégrale pour Orchestre.

Le vote des subventions sera fait au conseil municipal cde mai.

Chasse à Busseau sanglier.

TAD : ne se fera pas. Pas de point d'arrêt à Villiers.

Fin de séance 23h35.

Fait et délibéré en séance, le 4 avril 2023.